

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU <http://eplc83.com>

Les logements sociaux sont source d'inspiration dans le bulletin municipal. Le groupe Bleu Marine y défend ses positions habituelles en voulant réserver les futurs logements à nos concitoyens nationaux. M. le Maire affiche une position encore plus extrême. Il veut les allouer uniquement à celles et ceux ayant une attache sociale, familiale ou professionnelle dans la commune. Il vise ainsi à contenir la réalisation de nouveaux équipements publics (crèches, écoles...) pour moins alourdir le budget. En même temps, rien n'est trop cher pour construire le nouveau parc des sports ! Le retard pris depuis de nombreuses années dans la construction de logements sociaux est trop important. Même quand la loi ne nous en faisait pas obligation (avant 2009), il aurait été possible d'en construire plus. Nous ne serions pas aujourd'hui parmi les communes en très grande carence. Bien sûr, ne construire aujourd'hui que ce type de logement pour se conformer à la loi, entraînerait de facto un déficit de mixité. Qu'en serait-il du brassage des populations ? Mais rester entre Craurois serait-il une solution ? Parmi les 18 000 Craurois d'aujourd'hui, combien de familles sont « de La Crau » ? Les nouveaux arrivants n'ont-ils pas contribué au développement harmonieux de notre cité ? Il est paradoxal de vouloir se recentrer sur soi-même quand dans un même temps on vante les mérites de la Métropole en lui donnant les clés de notre cité. Alors, il faudra bien accepter de nouvelles familles, avec parmi elles certaines dont les revenus ne leur permettant pas, ou alors difficilement, de se loger dans le parc privé. Rappelons pour mémoire, pour balayer certains fantasmes, le plafond des ressources annuelles pour être éligible au logement social : il peut varier de presque 13000 € pour une personne seule à plus de 87000 € selon la composition de la famille. De quoi assurer une vraie mixité sociale !

Vos élus : René Millot - Maguy Fache

LA CRAU - CAP SUR L'AVENIR

La Crau - Cap sur l'Avenir n'a pas transmis d'article ce mois-ci

LA CRAU BLEU MARINE lacraufrontnational@gmail.com

OUI ! A LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS.
NON ! A LA CRÉATION D'UNE NOUVELLE TAXE.

Le 13 février 2018, première réunion de la nouvelle Métropole Toulon Provence Méditerranée (dont fait partie la commune de La Crau) et déjà, Hubert FALCO et sa majorité créent une nouvelle taxe dite GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Cet acronyme, pourrait aussi se traduire par « Gestion Métropolitaine de l'Augmentation et de la Production d'Impôts ».

Si bien sûr nous comprenons l'importance de ce sujet, nous sommes aussi conscients de la trop grosse pression fiscale exercée sur le territoire de la Métropole. Pour cette raison, les élus Front National siégeant à TPM (12 communes) se sont opposés fermement à la création de cette nouvelle taxe.

Pour 2018, la Métropole percevra 8 millions d'euros de dotation supplémentaire de la part de l'État. Il aurait été préférable que le financement de la prévention des inondations soit prélevé sur le supplément des allocations publiques, plutôt que de choisir, comme d'habitude, la solution de facilité, à savoir, la ponction dans le portefeuille des contribuables.

Monsieur Christian SIMON, notre maire, a bien entendu voté favorablement, en qualité de Vice-Président de la Métropole TPM alors qu'il a toujours été enclin à défendre, en Conseil Municipal, la non augmentation de la pression fiscale sur les Craurois...

Nous rappelons que la création de cette nouvelle taxe n'était aucunement une obligation légale mais une possibilité, que la Métropole a, bien entendu, utilisé à son bon vouloir.

Au Front National, nous sommes contre l'augmentation de la fiscalité, tout comme la création de nouvelles taxes. C'est la raison pour laquelle nous dénonçons avec force ce nouveau racket fiscal !

Votre élu : Didier CHAUVEL

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

AVRIL / MAI 2018

ZONES	AVRIL	MAI
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Mercredi 4	Lundi 7
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 3	Mercredi 2
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 5	Jeudi 3
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 6	Vendredi 4
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 9	Lundi 14
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon / Les Pious	Mardi 10	Mercredi 9
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine / Hameau des Pourpres	Jeudi 12	Mercredi 16
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goyss Fourmiers / Les Avocats / Gavary	Vendredi 13	Vendredi 11
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas / 1 ^{er} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 16	Mercredi 23
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 17	Mardi 15
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 19	Jeudi 17
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 20	Vendredi 18
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 23	Lundi 28
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 24	Mardi 22
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil / Les Martins	Jeudi 26	Jeudi 24
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 27	Vendredi 25

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles sont également en ligne sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»